

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU

SEANCE DU 24.10.2019

Date de la convocation : 17/10/2019
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12
Date d'affichage : 29/10/2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-quatre du mois d'octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, FLAGEUL Alain, LANDOUAR Jean-Michel, JORAND Patrick, JACOB Daniel, CADREN Vincent, MADEC Dominique, MEDIANE Viviane, CHARTIER Thierry, LE NORMAND Christian.

Absents excusés : LE GRAND Jeanne (procuration à Jean-Michel LANDOUAR), CENSIER-LEMAIRE Marie (procuration à LE NORMAND Christian), ALLAIN Valérie, METAYER Isabelle.

Secrétaire de séance : FLAGEUL Alain 1er adjoint (à désigner art L.2121-15 du CGCT)

**DÉLIBÉRATION N° 6**

**TARIFS COMMUNAUX 2020**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit, les tarifs communaux à compter du 1er janvier 2020 :

Photocopie (format A4 ou A3) ..... 0.18 euros

Salle Polyvalente (tarifs fixés par délibération spécifique)

Entrepôts des pêcheurs (année)

. Pêcheurs ..... 56.00 euros

Droits de place

. par jour ..... 9.00 euros

. par mois ..... 264.00 euros

Publicité dans le bulletin municipal (parution dans 3 numéros)

. 1 emplacement (1/18ème de page)..... 61.00 euros

. 2 emplacements..... 104.00 euros

. 3 emplacements..... 149.00 euros

. 4 emplacements..... 195.00 euros

Concessions cimetières (le m<sup>2</sup>)

. 15 ans ..... 76.00 euros  
. 30 ans ..... 152.00 euros

#### Colombarium

. Droit d'ouverture ..... 162.00 euros  
. 15 ans ..... 152.00 euros  
. 30 ans ..... 303.00 euros

Jardin du souvenir.....52 euros

#### « La Coopérative » du Port

. Associations communales .....gratuit  
. Particuliers de la commune ..... 113.00 euros  
. Extérieurs pour des expos ..... 221.00 euros  
. Extérieurs pour des spectacles ..... 170.00 euros  
(avec scène et chaises)  
- Extérieurs (pour réunions) ..... 82.00 euros  
. Caution (pour tous) ..... 305.00 euros

#### Halle à poissons

Professionnels (par trimestre) ..... 163.00 euros  
(minimum de perception 2 trimestres par an)

Port de plaisance (fixés par délibération spécifique)

Cantine et garderie (tarifs fixés par la Caisse des Ecoles)

#### Pose de buses supplémentaires

Au delà de 6 mètres de busages, par mètre linéaire supplémentaire

. Tube annelé diam.300----- 50 euros / ml  
. Tube PVC ----- 25 euros / ml  
. Si jonction PVC (coude, Y, T...)----- 50 euros/ ml  
. Regard (plaque ou grille verrouillée) -----320 euros/ ml  
. Regard (plaque ou grille non verrouillée) -----300 euros/ ml

Ces prix s'entendent pour un busage réalisé avec des tuyaux à collets, recouverts de pierres concassées de 0/31,5 dans un terrain relativement meuble nécessitant seulement l'intervention de la pelleuse. Dans un terrain rocheux une plus-value sera facturée en fonction du temps réel passé par l'engin nécessaire.

Délibération rendue exécutoire par affichage  
et transmission au représentant de l'Etat le 29/10/2019



Pour copie conforme  
Joël LE JEUNE, Maire



Joël LE JEUNE, Maire